VERVIERS

Coordination Accueil Temps Libre

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance

2020- 2025

Table des matières

I. Contexte et méthodologie 4

A. Cadre légal 4

B. Méthodologie de l'Etat des Lieux 4

Les professionnels 4

Les parents 5

Les enfants 5

C. Méthodologie du programme CLE 5

II. Etat des lieux 7

A. La commune de Verviers 7

Informations générales sur la commune 7

Population scolaire 8

Relevé des établissements scolaires 9

Relevé des infrastructures sportives et culturelles 11

a) Infrastructures sportives 11

b) Infrastructures culturelles 11

c) Enseignement artistique 11

e) Plaines et coins de jeux 12

B. Modalités d'organisation de l'accueil des enfants dans la commune 13

Accueil extrascolaire 13

Ecoles de devoirs et soutien scolaire 14

Activités culturelles et sportives 15

a) Sport 15

c) Activités culturelles, artistiques et ludiques 18

d) Mouvements de jeunesse 19

Centres de vacances et stages 20

Activités accessibles aux enfants en situation de handicap 21

a) Activités spécifiques 21

b) Activités inclusives 21

c) Services d'Aide à l'Intégration compétents sur la commune de Verviers 22

d) Autres services de soutien : 22

III. Analyse des besoins 23

A. Information aux parents 23

Etat des lieux 2019 23

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE 23

Les brochures papier 23
Le site internet 23
B. Offre d'accueil 24
Evaluation et pistes d'action 24
Les permanences d'information 24
Etat des lieux 2019 24
Horaires 24
Offre 25
Accessibilité 25
a) Accessibilité – coût 25
Actions réalisées dans les précédents programmes CLE 26
b) Accessibilité géographique 26
c) Accessibilité aux enfants à besoins spécifiques 26
Evaluation et pistes d'action 27
C. Moyens matériels 28
Etat des lieux 2019 28
Infrastructures d'accueil 28
Matériel 28
Gestion administrative 28
Actions réalisées dans les précédents programmes CLE 29
Evaluation et pistes d'action 29
Etat des lieux 2019 30
D. Encadrement 30
Evaluation et pistes d'action 31
Actions réalisées dans les précédents programmes CLE 31
Etat des lieux 2019 32
E. Coordination et partenariats 32
Actions réalisées dans les précédents programmes CLE 32
Evaluation et pistes d'action 33
F. Respect du bien-être de l'enfant et prise en compte de l'avis de l'enfant 34
IV. PROGRAMME CLE 2020 – 2025 35
A. Liste des opérateurs 35
Opérateurs qui demandent l'agrément 35
Opérateurs partenaires, agréés ou reconnus dans leur propre cadre réglementaire 35
B. Objectifs 36
C. Mise en œuvre 37

Développer la qualité de l'accueil en soutenant les projets existants 37
a) Formation 37
b) Matériel 37
Informer les parents 37
Soutenir les projets répondant aux besoins non ou insuffisamment rencontrés 37
a) Pendant l'année scolaire 37
b) Pendant les vacances et congés 38
c) Accessibilité 38
Développer les synergies entre opérateurs 38
D. Répartition des moyens communaux 38
V. Conclusions 39
VI. Annexes 40
A. Tableau de synthèse des opérateurs 40
B. Fiche signalétique de chaque opérateur 40
C. PV de la CCA approuvant le programme CLE 40
D. Délibération du Conseil communal d'approbation du programme CLE 40

I. Contexte et méthodologie

A. Cadre légal

Décret du 3 juillet 2003 (communément appelé décret ATL) relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, modifié par :

- le décret du 1er juillet 2005 portant diverses mesures en matière d'enseignement obligatoire et de promotion sociale, d'enseignement supérieur, de promotion de la santé à l'école, de la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, de l'aide à la jeunesse, d'éducation permanente et de fonds budgétaires ;
- le décret du 19 octobre 2007 relatif à l'instauration d'un cadastre de l'emploi non-marchand en Communauté française ;
- le décret du 26 mars 2009 modifiant le décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en abrégé « O.N.E. » et le décret du 3 juillet 2003 nommé ci-avant.

Arrêté du 3 décembre 2003 fixant les modalités d'application du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil durant le temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, modifié par :

- l'arrêté du 14 mai 2009 modifiant diverses dispositions relatives à la petite enfance et visant à la reconnaissance du certificat de qualification d'Auxiliaire de l'Enfance ;
- l'arrêté du 14 mai 2009 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 décembre 2003 fixant les modalités d'application du décret du 3 juillet 2003 nommé ci-avant.

Dès 2002, la commune de Verviers s'est montrée désireuse de s'investir dans une politique locale d'accueil cohérente et globale accessible à tous les enfants et s'est engagée dans l'amélioration de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
Elle a ainsi confié aux coordinatrices ATL engagées à cette fin la mission de coordination de cet accueil.
En 2002, un premier état des lieux a été réalisé.
Le 1er avril 2005, le premier programme de Coordination Locale de l'Enfance (programme CLE) a été agréé par l'ONE pour une durée de cinq ans. Il a été renouvelé en 2010 et 2015.
Le dernier programme CLE arrive à échéance 1er avril 2020.

En CCA du 30 avril 2019 : installation de la nouvelle CCA et présentation de l'ATL dans son ensemble
En CCA du 17 septembre 2019 : présentation de l'Etat des Lieux en vue de sa transmission à l'OEJAJ et planification du nouveau programme CLE

B. Méthodologie de l'Etat des Lieux

Les professionnels

169 services ont été contactés dans le cadre de l'Etat des Lieux. Ils se répartissent comme suit :

En ce qui concerne les établissements scolaires :

23 écoles – 33 implantations

En ce qui concerne les milieux d'accueil :

Type d'ATL	Associations sollicitées	Ont répondu	Pas concernés
AES - Garderies scolaires	26	18	
AES - Associatif	2	2	
EDD ou structures d'aide scolaire	15	12	3 ne fonctionnent plus
Petite enfance	3	0	2
Centres de Vacances	3	3	
TOTAL	**49**	**35**	**5**

En ce qui concerne les associations :

Type d'association	Associations sollicitées	Ont répondu	Pas concernés
Secteur culturel	15	9	1
Mouvements de jeunesse	13	8	
Organisations de jeunesse	3	1	
Clubs sportifs	60	20	3
Organisateurs de stages	3	2	
Secteur du handicap	3	2	
TOTAL	**97**	**42**	**4**

Tous ont reçu un 1er courrier explicatif en date du 20/06/19. Ils ont ensuite reçu un mail avec un lien les invitant à remplir un questionnaire Google Forms en date du 03/07/19.

Les Ecoles de Devoirs ont également eu l'occasion de participer au recueil des opinions via une réunion de la Plateforme des Ecoles de Devoirs du 23/05/19.

Les parents

78 parents ont répondu à un questionnaire (via papier ou via Google forms).

Le questionnaire a été distribué aux parents des enfants qui fréquentent les plaines de jeux, il a été publié sur le site de la Ville et il a également été relayé aux parents via les membres de la CCA.

Les enfants

45 enfants ont répondu à un questionnaire. Il s'agissait d'enfants fréquentant une des plaines de jeux communales

C. Méthodologie du programme CLE

Un mail explicatif a été envoyé les 4 et 5 novembre 2019 :

- D'une part, à tous les opérateurs agréés par l'ONE : accueil extrascolaire dans les écoles, accueil extrascolaire privé, Centre de Vacances et Ecoles de Devoirs

- D’autre part, aux associations qui avaient fait une demande de participation au CLE lors de leur réponse à l’Etat des Lieux

Le dossier de participation était demandé pour le 3 janvier 2020 avec :

- Pour ceux qui demandent un agrément :
    - La fiche d’activité du service (pré remplie par nos soins suite à l’Etat des Lieux) : à compléter ou corriger
    - Le projet d’accueil
    - Le ROI
    - Le tableau qualification /formation
- Pour ceux qui souhaitent être partenaires du programme CLE :
    - La fiche d’activité complétée ou corrigée

Dès le début du mois de janvier, de nombreux échanges (mail ou téléphoniques) ont eu lieu principalement avec les opérateurs qui demandent l’agrément afin d’expliquer, de compléter ou de corriger les dossiers.

Enfin, un mail de rappel a été envoyé le 20 janvier à tous les services qui n’avaient pas encore donné de réponse, ce qui a encore donné lieu à de nombreux échanges.

II. Etat des lieux

A. La commune de Verviers

Informations générales sur la commune[1]

La commune de Verviers compte 55.198 habitants pour une superficie de 33 km².

Environ 49 % de la population verviétoise habite au centre-ville, viennent ensuite, en nombre d'habitants, les entités de Stembert, Heusy, Ensival, Petit-Rechain, Lambermont et enfin, Polleur.

Verviers est une ville jeune : âge moyen de la population : 39,9 ans, avec 30% entre 20 et 30 ans, la part des moins de 20 ans étant de 25% ce qui explique une dynamique culturelle et sportive très importante[1]. Les familles avec enfants représentent 35,5 % des ménages, dont une majorité avec un ou deux enfants. Le nombre moyen d'enfants par ménage est de 1,93. Quant aux enfants de 3 à 12 ans, ils sont au nombre de 6.332 (11,5 % de la population totale), répartis comme suit[2] :

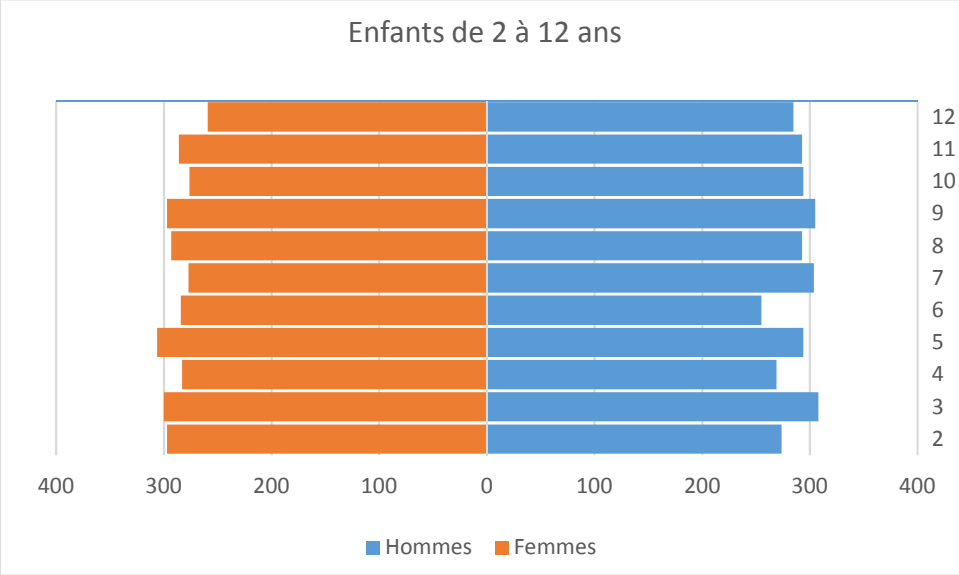

La ville concentre de nombreuses écoles fondamentales et secondaires fréquentées par des jeunes de l'arrondissement. (voir population scolaire et liste des écoles aux points 2 et 3).

La population compte 12,05 % de non belges (4,43 % intra-EU et 7,62 % extra-EU). Verviers connaît une mixité culturelle importante avec un grand nombre de nationalités différentes, le défi à relever : mettre en valeur le plus-value culturelle et économique de ces citoyens venus d'ailleurs et de leur famille et placer Verviers dans une concertation équilibrée entre ces différentes composantes avec un souci de solidarité et d'énergies citoyennes[1].

Verviers compte un taux de chômage élevé (24,6 %) avec 49,1 % des postes de travail répartis dans le secteur administratif, santé, enseignement et social. 13,7 % des enfants verviétois vivent dans un ménage sans revenu du travail ni du chômage[3].
La population la plus paupérisée se retrouve le long de l'ancien sillon lainier, d'Est en Ouest : quartier

[1] Sources : Plan de Cohésion Sociale – 2019
[2] Données et statistiques – Année 2017
[3] ISADF : https://isadf.iweps.be

des Prés-Javais, Abattoir, Centre-ville,Hodimont, Nord, Gérardchamps et Ensival. Ce sont ces différents quartiers qui concentrent la population des nouveaux arrivants et les familles immigrées[1].

Infrastructures, institutions et opérateurs sont nombreux sur la commune et permettent une vie sociale intense (cfr. Point 4).

Les défis à relever : mettre ces services à disposition de tous, encourager la mixité, développer les outils de coordination et d'information.

Population scolaire

Enfants de 3 à 12 ans qui résident sur le territoire de la commune : 6332

Enfants scolarisés dans l'enseignement fondamental sur le territoire de la commune : 7.565

Enseignement maternel : 2.536

Enseignement primaire : 5.029

Nombre d'implantations scolaires : 33

Enseignement spécialisé : 2 (241 enfants)

Encadrement différencié : 16 (3.700 enfants)

Ecole	Maternelles	Primaire	TOTAL	Type d'enseignement	Encadrement différencié
ECOLES COMMUNALES					
GERON	46	0	46	Ordinaire	✓
PIERRE RAPSAT	45	88	133	Ordinaire	
HODIMONT	109	200	309	Ordinaire	✓
LAMBERMONT	114	209	323	Ordinaire	
BOULEVARDS	92	186	278	Ordinaire	
LINAIGRETTES	51	171	222	Ordinaire	
HOUGNES	83	207	290	Ordinaire	
CENTRE	93	129	222	Ordinaire	✓
PETIT-RECHAIN	17	51	68	Ordinaire	✓
NORD	42	75	117	Ordinaire	✓
CARL GRUN	60	105	165	Ordinaire	✓
EST	47	60	107	Ordinaire	✓
ENSIVAL	91	186	277	Ordinaire	✓
MAURICE HEUSE Séroule		142	142	Spécialisé	
MAURICE HEUSE Chaussée		99	99	Spécialisé	
ECOLES LIBRES					
NOTRE DAME	190	355	545	Ordinaire	
SAINT NICOLAS	168	222	390	Ordinaire	
SAINTE CLAIRE	112	185	297	Ordinaire	✓
SAINT JOSEPH	57	88	145	Ordinaire	✓
PROVIDENCE	128	286	414	Ordinaire	✓

SACRE CŒURS	54	61	115	Ordinaire	
SAGESSE	20	40	60	Ordinaire	✓
SAINT MICHEL	146	300	446	Ordinaire	✓
SAINT REMACLE	62	300	362	Ordinaire	✓
SFX1	153	252	405	Ordinaire	✓
SFX2	153	276	429	Ordinaire	
SAINTE MARIE	90		90	Ordinaire	
SAINTE MARIE	37	219	256	Ordinaire	
MARIE MEDIATRICE	29		29	Ordinaire	
ECOLES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE					
VERDI	64	80	144	Ordinaire	
RENE HAUSMAN	123	257	380	Ordinaire	
THIL LORRAIN	60	200	260	Ordinaire	✓

Relevé des établissements scolaires

ENSEIGNEMENT OFFICEL SUVENTIONNE

Ecole communale
PIERRE RAPSAT
Rue de la Forge 5
4801 STEMBERT
M. Patrick CADOT
087 22 59 46
ecole.pierrerapsat@verviers.be

&

Ecole communale
GERON
Place François Geron
4800 VERVIERS
M. Patrick CADOT
087 22 59 46
ecole.place-geron@verviers.be

Ecole communale de
HODIMONT
Rue de la Chapelle 34
4800 VERVIERS
M. Georges CLEMENT
087 33 65 81
ecole.hodimont@verviers.be

Ecole communale de
LAMBERMONT
Rue Saint-Bernard 5
4800 VERVIERS
Mme Marielle DEMOULIN
087 33 76 36
ecole.lambermont@verviers.be

Ecole communale des
BOULEVARDS
Rue de Liège 55
4800 VERVIERS
Mme Christel CHARPENTIER
087 22 38 42
ecole.boulevards@verviers.be

Ecole communale des
LINAIGRETTES
Rue Ma Campagne 27
4800 VERVIERS
Mme M-Christine HOYOUX
087 33 29 82
ecole.linaigrettes@verviers.be

Ecole communale des
HOUGNES
Rue des Hougnes 128
4800 VERVIERS
M. J-Claude THEUNISSEN
087 22 13 25
ecole.hougnes@verviers.be

Ecole communale du
NORD
Rue des Prairies 8
4800 VERVIERS
Mme Séverine WINANDY
087 34 02 87
ecole.nord@verviers.be

&

Ecole communale de
PETIT-RECHAIN
Rue Nicolas Arnold 27
4800 VERVIERS
Mme Séverine WINANDY
087 33 24 29
ecole.petit-rechain@verviers.be

Ecole communale du
CENTRE
Rue Ortmans-Hauzeur 26
4800 VERVIERS
Mme Sabine SAIL
087 33 05 63
ecole.centre@verviers.be

Ecole communale
CARL GRUN
Rue Carl Grün 5
4800 VERVIERS
Mme Laurence BREUER
087 33 24 27
ecole.carl-grun@verviers.be

&

Ecole communale de l'
EST
Rue des Hospices 57
4800 VERVIERS
Mme Laurence BREUER
087 33 18 62
ecole.est@verviers.be

Ecole communale d **ENSIVAL** Place Lambert Fraipont 11 4800 VERVIERS Mme Véronica LIZ 087 33 55 65 ecole.ensival@verviers.be	Ecole communale **MAURICE HEUSE SEROULE** Rue de Séroule 8 4800 VERVIERS Mme Laurence RENSONNET 087 64 78 51 ecole.maurice-heuse@verviers.be	Ecole communale **MAURICE HEUSE CHAUSSEE** Chaussée de Heusy 98-100 4800 VERVIERS Mme Laurence RENSONNET 087 22 98 39 ecole.maurice-heuse@verviers.be

ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNE

Ecole fondamentale **SAINT-FRANCOIS XAVIER II** Rue de Francorchamps 12 4800 VERVIERS M. Christophe DORMANS 087 29 39 90 dir.fond@sfxdeux.be	Ecole fondamentale **SAINT-FRANCOIS XAVIER I** Rue de Rome 18 4800 VERVIERS M. J-François HANNOTTE 087 39 39 30 sfxun.fondamental@edpnet.be	Ecole fondamentale **NOTRE DAME DE LA SAGESSE** Rue Grand'Ville 52 4800 VERVIERS M. Denis VANBRABANT 087 33 56 62 contact@notredamedelasagesse-ensival.be
Ecole fondamentale **SAINTE CLAIRE** Rue Sécheval 32 4800 VERVIERS Mme Monique LADRIERE 087 31 37 62 stclaire4800@hotmail.com	Ecole **SAINT JOSEPH** Chaussée de Heusy 60 4800 VERVIERS Mme Monique LADRIERE 087 22 67 92 saintjosephverviers@gmail.com	Ecole fondamentale **SAINT NICOLAS** Rue de l'Eglise 22 4801 STEMBERT Mme Emmanuelle DEFROIDMONT 087 33 62 58 direction@efsn.be
Ecole fondamentale de la **PROVIDENCE** Rue de Dison 139 4800 VERVIERS Mme Véronique GODDE 087 39 43 10 laprovidence.verviers@skynet.be	Ecole fondamentale des **SACRES CŒURS** Rue de la Moinerie 33 4800 VERVIERS Mme Véronique GODDE 087 33 68 15 sacrescoeurs.secretariat@gmail.com	Ecole **SAINT MICHEL** Rue du Collège 126 4800 VERVIERS M : Mme Christelle GREFFE P : M. Rodolphe BASTIN 087 39 46 56 087 39 46 53 dirmatcssm@skynet.be cssm.direction@skynet.be
Ecole maternelle **NOTRE DAME** Avenue Jean Tasté 78 4802 HEUSY Mme Joëlle COLLART 087 29 10 85 maternelle@notredameheusy.be	Ecole primaire **NOTRE DAME** Avenue Jean Tasté 78 4802 HEUSY M. Christophe DECHENE 087 29 10 84 ndh.primaire@gmail.com	Ecole **SAINT REMACLE** Rue Hombiet 1 4800 VERVIERS M : Mme Christelle GREFFE P : M. Rodolphe BASTIN 087 39 46 56 087 39 46 53 dirmatcssm@skynet.be cssm.direction@skynet.be
Ecole **SAINTE MARIE 115** Avenue du Chêne 115 4802 HEUSY M. Michel RANSY 087 22 47 45 direction@saintemarieheusy.be	Ecole **SAINTE MARIE 105** Avenue du Chêne 105 4802 HEUSY M. Michel RANSY 087 22 47 45 direction@saintemarieheusy.be	Ecole **MARIE MEDIATRICE** Rue Simon Lobet 70 4802 HEUSY M. Michel RANSY 087 22 47 45 direction@saintemarieheusy.be

ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES

Ecole fondamentale **THILL LORRAIN** Rue Thil Lorrain 7-9 4800 VERVIERS Mme Marjorie MONTANUS 087 30 79 35 ec005131@adm.cfwb.be	Ecole fondamentale **VERDI** Rue Jean Kürtz 9 4801 STEMBERT M. Pierre BRAY 087 22 91 39 primaire@arverdi.be	Ecole fondamentale **RENE HAUSMAN** Avenue du Chaîneux 30 4802 HEUSY Mme Dominique BERTHOLOME 087 22 57 59 ecoleheusy@skynet.be

Relevé des infrastructures sportives et culturelles

a) Infrastructures sportives

Piscine de Verviers *Rue Xhavée, 59* *4800 Verviers* *087 33 87 39*	**Hall de Gérarchamps** *Quai de la Vesdre* *4800 Verviers* *087 32 53 29*	**Centre Sportif Moray** *Rue des Chapeliers 2* *4800 Ensival* *087 32 53 29*

Stade de Bielmont *Place d'Arles* *4800 Verviers* *087 33 53 29*	**Stade du Panorama** *Rue Carl Grün 150* *4800 Verviers* *087 32 53 29*

b) Infrastructures culturelles

Centre Culturel de Verviers *Espace Duesberg – Boulevard de Gérardchamps 7C* *087 39 30 60*	**Bibliothèque de Verviers** *Place du Marché 9 – 4800 Verviers* *087 325 335*	**Bibliothèque d'Ensival** *Grand'Place 1 – 4800 Verviers* *087 764 761*
Musée des Beaux-Arts et de la Céramique *Rue Renier 17 – 4800 Verviers* *087 33 16 95*	**Musée d'Archéologie et de Folklore** *Rue des Raines 42 – 4800 Verviers* *087 33 16 95*	**Centre Touristique de la Laine et de la Mode** *Rue de la Chapelle 30 – 4800 Verviers* *087 30 79 20*

c) Enseignement artistique

Académie des Beaux-Arts *Place du Palais de Justice 15 – 4800 Verviers* *087 22 45 42*	**Conservatoire de Verviers** *Rue Chapuis 6 – 4800 VERVIERS* *087 39 49 89*

e) Plaines et coins de jeux
087/325 292

Plaine Edouard Deru *Rue Fontaine au Biez 200* *4802 HEUSY*	**Domaine des Tourelles** *Route de Grand-Rechain 65* *4800 Petit-Rechain*	**Plaine d'Ensival** *Rue du Bassin* *4800 Ensival*
Plaine Peltzer *Rue de la Concorde 8* *4800 Verviers*	**Plan d'eau des Clarisses** *Rue des Chapeliers* *4800 Ensival*	**Espace Lentz** *Rue Marie-Henriette* *4800 Verviers*
Espace Bauwens *Rue du Chat Volant* *4800 Verviers*	**Espace Bielmont** *Rue Simon Lobet* *4800 Verviers*	**Espace Belle-Vue** *Rue Pierre David* *4800 Lambermont*
Espace Nord *Rue du Bosquet* *4800 Verviers*	**Espace des Cerisiers** *Lotissement Les Cerisiers* *4800 Petit-Rechain*	**Espace Jean Hennen** *Rue Jean Hennen* *4801 Stembert*
Espace des Sottais *Rue du 1er de Ligne* *4801 Stembert*	**Espace Sauvage** *Rue Calamine* *4801 Stembert*	**Espace Les Barres** *Rue Octave Petry* *4801 Stembert*
Espace Agora *Rue Saucy* *4800 Verviers*	**Espace Mario** *Rue de Hodimont* *4800 Verviers*	**Espace de l'Antenne** *Allée des Acacias* *4801 Stembert*

En projet :

1. Plaines pour tous : projet porté par le Conseil Communal des Enfants, aménagement à Bielmont d'une aire de jeux accessibles à tous, sans distinction, avec ou sans handicap
2. Plaines sans tabac : projet porté par le Service Santé, l'idée est d'inciter les gens à ne plus fumer dans les plaines de jeux communales afin que les enfants ne soient plus confrontés au tabac (campagne génération sans tabac).
3. Réaménagement des Plaines Peltzer et Deru, les plus anciennes plaines de Verviers et véritables écrins de verdure est actuellement en projet. Il devra faire l'objet d'importants investissements et recherche de subsides (Infrasports, Politique des Grandes Villes,…)

B. Modalités d'organisation de l'accueil des enfants dans la commune

Les tableaux repris dans la suite de ce document reprennent les écoles et associations qui ont répondu à l'état des lieux 2019. Les associations qui n'ont pas transmis de renseignements sont reprises en grisé.

Accueil extrascolaire

Organisé par les écoles	Avant l'école	Après l'école	Mercredi	CLE	Devoirs	Autres
ECOLE COMMUNALE						• Petits congés : accueil de 7H00-17H30 à Carl Grün et Lambermont. L'accueil est ouvert à tous les enfants des écoles communales • Activités extrascolaires : Eveil musical (conservatoire) : Lambermont – Boulevards Théâtre (conservatoire) : Lambermont Académie : Petit-Rechain Cours de Turc : Boulevards • Enseignement spécialisé : Les élèves de l'école peuvent fréquenter les garderies des écoles ordinaires le mercredi après-midi
GERON	7H00	17H30	17H30	✓		
PIERRE RAPSAT	7H00	17H30	17H30	✓		
HODIMONT	7H00	17H30	17H30	✓	✓	
LAMBERMONT	7H00	17H30	17H30	✓		
BOULEVARDS	7H00	17H30	17H30	✓	✓	
LINAIGRETTES	7H00	17H30	17H30	✓		
HOUGNES	7H00	17H30	17H30	✓		
CENTRE	7H00	17H30	17H30	✓		
PETIT-RECHAIN	7H00	17H30	17H30	✓		
NORD	7H00	17H30	17H30	✓		
CARL GRUN	7H00	17H30	17H30	✓		
EST	7H00	17H30	17H30	✓		
ENSIVAL	7H00	17H30	17H30	✓		
MAURICE HEUSE (Séroule)	7H50		/	✓		
MAURICE HEUSE (Chaussée)	7H30	17H30	/	/		
NOTRE DAME Maternelle NOTRE DAME Primaire	7H30	18H00	/	✓	✓	Les enfants de maternelle sont accueillis séparément jusque 16h30 Etude encadrée 2X/semaine
SAINT NICOLAS	7H30	17H30	/	✓	✓	Etude encadrée
SAINTE CLAIRE SAINT JOSEPH						
PROVIDENCE SACRE CŒURS	7H00	18H00	18H00	✓		
SAGESSE	7H15	17H00	17H00			
SAINT MICHEL SAINT REMACLE	7h20 7h30	17h30 17h30	17h30	✓	✓	Etude encadrée
SFXun	7H30	L'accueil est organisé par RAIDS				
SFXdeux	7h30	17h30		✓	✓	Les enfants de maternelle sont accueillis séparément jusque 17h
STE MARIE 105 STE MARIE 115 MARIE MEDIATRICE	7H30 7H30 7H30	17H30 17H30 17H30	16H30	✓ ✓ ✓	✓	
VERDI	7H00	17H30	15H15			
RENE HAUSMAN	7H30	17H30	/	✓	✓	Eveil musical, théâtre, karaté
THIL LORRAIN						

Organisé par le secteur associatif	Avant l'école	Après l'école	Mercredi	CLE	Autres
RAIDS – Arthur Confiture Rue Slark 49K – 4801 Stembert 087 31 10 34 - ac.doyen@raidsenfance.net Lieu d'accueil : SFXun	/	18H30	18H30	✓	Les animateurs vont chercher les enfants dans différentes écoles de la ville Accueil de vacances ouvert à tous
Atelier d'Eveil **ECOLINE** Av. Edouard Cordonnier, 125d 4800 Verviers 0489 56 97 46 – pjt.asbl@gmail.com	L'association est à la recherche d'un nouveau local : les activités sont actuellement suspendues				

Ecoles de devoirs et soutien scolaire

Nous avons vu dans les tableaux précédents que Verviers compte bon nombre d'écoles qui bénéficient de l'encadrement différencié, un nombre élevé d'enfants sont issus de l'immigration et que toutes les écoles ne donnent pas encore la possibilité de faire les devoirs après les cours. Le secteur des écoles de devoirs s'est dès lors considérablement développé à Verviers.

Près de 630 enfants et jeunes fréquentent régulièrement les 12 écoles de devoirs installées sur le territoire communal.

	Agréé ONE	Age	Capacité d'accueil	Vacances	CLE
AMONSOLI Rue Henri Hurard 5 - 4800 VERVIERS 087 42 05 36 – info@amonsoli.be	✓	6 12	51	✓ Stages ouverts à tous	✓
CCEV - Centre Culturel Educatif Verviétois Rue Peltzer de Clermont 34-36 - 4800 VERVIERS 087 35 01 56 – ccev.asbl@gmail.com	✓	6 15	72	✓ Membres	✓
Centre Educatif pour Tous Rue Saucy 56 - 4800 VERVIERS 087 60 78 16 - asblcet@yahoo.be		6 15	75	✓ Membres	
CSA - Chaînes de Services et d'Amitié Rue de Stembert 48 - 4800 VERVIERS 087 35 14 65 – charlotte@csav.be	✓	6 12	45	✓ Stages ouverts à tous Séjours	✓
Cool'heure d'ados - MJ Hodimont Rue de la Montagne 83 - 4800 VERVIERS 087 33 27 16 – mjhodi@skynet.be	✓	11 18	20	✓	✓
JACADY – RQ Mangombroux Rue Courte du Pont 20 - 4800 VERVIERS 087 31 06 77 – eddjacady@gmail.com	✓	6 14	40	✓ Stages ouverts à tous voir §4	✓
L'atelier des enfants – RQ Ensival Rue Henri Davignon 5 - 4800 ENSIVAL 087 31 10 52 – eddensival@skynet.be	✓	6 12	18	✓ Stages ouverts à tous voir §4	✓
LA PAGE - Prévention Aide Jeunesse Rue Hombiet 9 - 4800 VERVIERS 087 31 09 43 – pajasbl@skynet.be	✓	1 18	108	✓ Membres	✓

Lire et Ecrire - Régionale de Verviers Bd de Gérardchamps 4 - 4800 VERVIERS 087 35 05 85 – verviers@lire-et-ecrire.be	✓	5 15	60	✓ Membres	✓
ReForm - EDD Avenue Hanlet 31 - 4802 VERVIERS 087 26 97 57 – c.demey@reform.be	✓	6 10	14	✓ Stages ouverts à tous voir §4	
SIMA Rue de la Grappe 22 - 4800 VERVIERS 087 32 26 60 - florian@asblsima.be	✓	6 12	40		
Terrain d'Aventures de Hodimont Rue de Hodimont 113 - 4800 VERVIERS 0485 71 31 22 – zouzoula@gmail.com	✓	6- 12	90	✓ Activités ouvertes à tous	✓

Jeunesses Scientifiques - ASBL av. Latérale 17, 1180 Bruxelles www.jsb.be Van Caubergh Gaëtane - secrétaire générale info@jsb.be - 025370325	Ateliers Echec à l'échec Préparation au CEB en mathématiques et en français 6è primaire *Lieu d'activité : A.R. Verdi* *Rue des Wallons - VERVIERS*	Vacances de printemps / Août	

Activités culturelles et sportives

a) Sport

		Vacances	CLE
Académie Provinciale des sports **Province de Liège** marie-catherine.boulanger@provincedeliege.be 04 279 76 02	Choix entre 3 sports pendant un trimestre de 4 à 11 ans		
ASBL Aikikai Verviers Santan Ryû - ASBL Drève de Maison, 35 4910 Theux/Verviers https://www.facebook.com/aikikaiverviers/ TROESTLER Huguette - secrétaire troestlerhug@gmail.com - .471/600109	Aïkido à partir de 6 ans		
EPSYLON - ASBL Bida, 20 – 4470 Saint-Georges www.tennis-epsylon.be Eric Marquet – Administrateur *epsylon@skynet.be* - 0495 300 555	Tennis à partir de 4 ans *Lieu d'activité : Tennis Club du Midi* *Rue du Midi, 9 – PETIT-RECHAIN*	✓ Stages voir §4	
Centre sportif local SYNERGIS - Regie communale autonome de Verviers rue Xhavée 59, 4800 Verviers www.synergis.be Hardouin, Yvon - Directeur yvon.hardouin@synergis.be - 087338739	Ecole de natation – Piranha Accoutumance à l'eau de 3 à 10 ans	✓ Stages voir §4	✓
Compagnie Fabienne Henrot - ASBL rue du moulin 50 4800 Verviers www.fabiennehenrot.be fabienne henrot - directrice	Danse jazz, classique, contemporaine à partir de 4 ans	✓ Stages voir §4	

fabiennehenrot@hotmail.com - 0468830271			
Compagnie Irene K - ASBL Ancienne route de malmedy 27 - Eupen irene-k.be Denooz Nathalie - responsable des cours studio@irene-k.be - 087555575	Danse jazz, classique, contemporaine à partir de 4 ans *Lieu d'activité : Studio K.Danse* *Rue aux Laines 29 - VERVIERS*	✓ Stages voir §4	
DIMENSION Sport asbl - ASBL Rue de Verviers 26 - 4651 BATTICE www.dimension-sport.be NIBUS Marc - Co-Directeur info@dimension-sport.be - 087/743550	Initiation sportive, psychomotricité, escalade à partir de 1,5 ans *Lieu d'activités : Institut Notre-Dame* *Avenue Jean Tasté 38 – HEUSY*	✓ Stages voir §4	✓
Epée Verviers - Association de fait Rue du pérréon 84, 4141 Louveigné Christelle Troupin - Secrétaire chris.bulle2@gmail.com - 0478788768	Escrime – fleuret à partir de 6 ans *Lieu d'activité : Hall Albert Moray* *Rue des Chapeliers - ENSIVAL*		
Essor Gym Lambermont - ASBL Rue du Pied de la Fagne 32 www.essorgymlambermont.be marechal jerome - président marechaljerome@hotmail.com - 0496085859	Gymnastique à partir de 2,5 ans *Lieu d'activité : Ecole de Lambermont* *Rue Saint-Bernard - LAMBERMONT*	✓ Stages voir §4	
Funakoshi Dojo - ASBL Rue du palais 11 Hadi Moubarik - Entraîneur principal Hadi72@live.fr - 0499141642	Karaté à partir de 4,5 ans *Lieu d'activité : Ecole Maurice Heuse* *Rue de Séroule - VERVIERS*		
Judo Club Petit-Rechain - Association de fait Allée du Château, 15, 4800 Petit-Rechain www.jcpetitrechain.be HURARD Marie-Paule - Secrétaire mjavaux@gmail.com - 087/330133	Judo, psychomotricité, self-défense *Lieu d'activité : Plaine des Tourelles* *Rue de Gd-Rechain – PETIT-RECHAIN*		
Karaté Club Verviers-Theux - Personne physique Rocheux - 4910 THEUX Corman Philippe - Entraineur corman.philippe61@gmail.com - 0496/80.72.47	Karaté à partir de 5 ans *Lieu d'activité : Piscine de VERVIERS* *Rue Xhavée - VERVIERS*	Stages initiation et perfectionne ment	
La Royale Etoile Ensivaloise - ASBL Clos de Hombiet, 13 - 4821 Andrimont www.royale-etoile-ensivaloise.be Honette Christian - Secrétaire chhonette@hotmail.com - 0494156325	Gymnastique – Danse à partir de 1,5 ans *Lieu d'activité : R.E.E.* *Quai de la Vesdre 33 - VERVIERS*		
La Royale Vaillante ASBL - ASBL Rue Belle Vue 11 4890 Thimister-Clermont Facebook Royale Vaillante Verviers Hottias Michel - Secrétaire michel.hottias@skynet.be - 0474445393	Gymnastique rythmique et artistique à partir de 1,5 ans *Lieu d'activité : Hall sportif Don Bosco* *Rue des Sottais - VERVIERS*		
New Anonym Dance School - ASBL Rue des jardins à Huy www.facebook.com/anonymdanceschool	Danse urbaine – Break Dance – Parkour – Free running – Tricking – Acrobaties à partir de 8 ans	Stages initiation et perfectionne ment	

Lambert Danilo - Directeur danilo.anonymdanceschool@gmail.com - 489380544	*Lieu d'activité : MJ des RécolletsPlace du Martyr 100 - VERVIERS*		
RABC Ensival - ASBL Allée du Substitut Baguette 3 4820 Dison rabc-ensival.be Flandre Jessica - Secrétaire ensivalbasket@gmail.com - 0492/979763	Basket à partir de 3 ans *Lieu d'activité : Hall Albert Moray Rue des Chapeliers - ENSIVAL*	Stage initiation et perfectionnement	
RCS Verviétois tennis - ASBL Rue Lucien Defays, 10, 4800 VERVIERS www.rcsvtennis.be BERNARD GILIS - SECRETAIRE bernard.gilis.rcsv@gmail.com - 0476 / 98 34 55	Tennis à partir de 3 ans *Lieu d'activité : Tennis du Panorama Rue Carl Grün 150 – 4800 VERVIERS*	Stages initiation et perfectionnement	
Royal Badminton club Verviers - ASBL rue Al clusâre, 11 - 4860 WEGNEZ www.rbcverviers.com Françoise KAISER - Présidente fran.kaiser@skynet.be - +32489116266	Badminton à partir de 6 ans *Lieu d'activité : Institut Notre-Dame Avenue Jean Tasté, 38 - HEUSY*	Stage initiation – 1 semaine au mois d'août	✓
Royal Heusy Tennis Club - ASBL Avenue du Tennis 36 - 4802 Heusy www.tennis-heusy.be Boxho Olivier - Président oli_boxho@hotmail.com - 0496/72 25 05	Tennis à partir de 2,5 ans	Stages initiation et perfectionnement	
TT Vervia - Association de fait Rue Renier 41 4800 Verviers https://www.facebook.com/StFMrG/ Nyssen Marc-Alexandre - Secrétaire nyssen_marc-alexandre@hotmail.com - 0478132526	Tennis de table à partir de 5 ans	Stages initiation et perfectionnement Stages été jeunes	✓
Yogattitude - ASBL 17 Rue Longue Haie 4650 Grand-Rechain ww.yogattitude.be Carine Habay - Professeur de yoga carine.yogattitude@netcourrier.com - +32476309779	Yoga à partir de 7 ans *Lieu d'activité : Rue des Combattants 33 - LAMBERMONT*	Stage de yoga, art plastique et éveil musical ((Thimister)	✓

Encore une fois, seuls sont repris ici les clubs qui ont répondu à l'Etat des Lieux. Il existe encore à Verviers de nombreux clubs permettant aux enfants de s'initier aux sports tels que l'athlétisme, l'équitation, le volley-ball, le hockey et bien sûr le football.

Le guide complet des clubs sportifs verviétois est disponible à l'administration communale. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du

Service des Sports

087 325 317

c) *Activités culturelles, artistiques et ludiques*

		Vacances	CLE
AMO Oxyjeunes-Verviers - ASBL rue des Martyrs, 37 à 4800 Verviers www.oxyjeunesverviers.be Degbomont Maxime - directeur faisant fonction amo.options@skynet.be - 087/311.744. ou 0471/68.02.85.	Atelier d'éveil psychomoteur de 3 à 6 ans « Pars en jouant » : lieu d'accueil pour parents et enfants de moins de 3 ans		
ASBL Aqualaine - ASBL Rue de la Chapelle, 30 à 4800 VERVIERS www.aqualaine.be Corin Michèle - Directrice michele.corin@aqualaine.be - 087/30.79.21	La main à la Laine – visite animée à partir de 7 ans		
Atelier du Prince (MédiaCité asbl) - ASBL Winandchamps, 2 4890 Thimister-Clermont atelierduprince.be Calmant Sandrine - animatrice atelierduprince@gmail.com - 0493/ 16 82 44	Comptines, rythmes et sons de 1 à 5 ans	Stages créatifs à partir de 10 ans	✓
Bibliothèque de Verviers - Administration communale Place du Marché, 9 -4800 Verviers http://bibliotheque.verviers.be/ Haas, Laurent - Bibliothécaire dirigeant f.f laurent.haas@verviers.be - 087.325.336	Heure du conte de 3 à 12 ans Ateliers créatifs de 6 à 12 ans Jeux de société de 6 à 26 ans	Stages créatifs occasionnels	✓
Centre culturel de Verviers - ASBL Boulevard des Gérardchamps 7C - 4800 Verviers www.ccverviers.be Audrey Bonhomme - Directrice abo@ccverviers.be - 087393060	Après-midi en famille (ateliers créatifs ou découverte) Animations	Stages créatifs ou découverte de 4 à 15 ans	
Centre Jeunes "les Récollets" - ASBL Place du Martyr (enclos des Récollets) 100 - 4800 Verviers www.cjreco.be REUCHAMPS Yves - coordinateur cjreco@skynet.be - 087311684		Ateliers créatifs, à partir de 8, 10 ou 14 ans selon le thème	
La Ferme des Fosses - Association de fait Rue de la Papeterie 54 - 4801 STEMBERT lafermedesfosses.be BEAUPAIN Catherine - Gérante info@lafermedesfosses.be - 0476/04 97 55	Ferme pédagogique à partir de 4 ans	Stages d'une journée	
Ludo-Culture-Loisirs - ASBL Rue de l'église,8 4801 Stembert www.ludothequestembert.eklablog.com Pirotte Liliane - Présidente ludothequestembert@outlook.com 0498/61 67 63	Animations jeux de 5 à 12 ans Balades ludiques en famille		
Musées de Verviers - Administration communale	Visites guidées et ateliers créatifs	Stages créatifs occasionnels	✓

place du marché 55 4800 Verviers musees.verviers.be HENRY Caroline - directrice caroline.henry@verviers.be - 087/33 16 95	Nuit au musée de 8 à 12 ans Anniversaire au Musée		

A côté de ces activités créatives, signalons que l'Académie des Beaux-Arts et le Conservatoire proposent des cours aux enfants, respectivement à partir de 6 ans (formation pluridisciplinaire) et de 5 ans (musique, danse et arts de la parole) et organisent conjointement une semaine de stage en été.

d) Mouvements de jeunesse

	Mixte	Lieu(x) d'accueil
Unité guide de Sainte Julienne Lambert Clémence - Cheftaine d'unité clemence@bijouterielambert.be - 0474825043	✓	Place Général Jacques – Verviers 5-8 ans Filles de 5-17 ans
Unité scoute Ste Julienne Verviers François Lejeune - Animateur Unité franclejeune@gmail.com - +32495168723		Place Général Jacques – VERVIERS 8-17 ans
Unite guide Stembert (HF010) Andres geraldine - Chef d unite Uniteguidestembert@outlook.fr -		
Unité scoute de Stembert (HF010) - Bernard Manguette - Animateur d'unité bernard.manguette@gmail.com - 0494487983		Rue des Champs 9B – STEMBERT 6-18 ans
Unité scoute d'Ensival - DL004 http://www.espacegrandville.be/unite-scoute-ensival/ DAUMEN Gauthier - Chef d'unité unitescoutedl004@gmail.com - 0499118601	✓	Rue Grand'Ville 65 – ENSIVAL 7-17 ans
Unité scoute de Heusy (HF008) Nathalie Demolin - Animatrice d'Unité nathalie.demolin72@gmail.com - 0498508353	✓	Avenue de Thiervaux 4 – HEUSY 6-18 ans
Unité Scoute et Guide de Lambermont - - unitelambermont@gmail.com -	✓	Plaine Ozanam - LAMBERMONT 6-18 ans
Unité scoute de Petit-Rechain - www.scoutspetitrechain.be Pascal Roomans - Chef d'unité unite@scoutspetitrechain.be - 0474/85.12.94	✓	6-8 ans – Ecole des Sacrés-Cœurs 8-12 ans – Rue Nicolas Arnold PETIT-RECHAIN
PATRO DON BOSCO		
GUIDES DE MANGOMBROUX		
SCOUTS DE MANGOMBROUX		
GUIDES DE MARIE-MEDIATRICE		
SCOUTS DE MARIE MEDIATRICE		

Centres de vacances et stages

Organisateur Lieu(x) d'activité Contact	Activités organisées	Agréé ONE (CDV) /	Automne	Hiver	Détente	Printemps	Eté	CLE
AMONSOLI – ASBL (Ecole de devoirs) Rue Henri Hurard 5 - VERVIERS amonsoli@outlook.com – 087420536	Stages multi-activités	agréé CDV	✓	✓2	✓	✓2	✓8	
Centre sportif local SYNERGIS - Regie communale autonome de Verviers Piscine de Verviers - rue Xhavée 59 VERVIERS yvon.hardouin@synergis.be - 087338739	Stages NEMO de 3 à 10 ans Projet pour les + de 10 ans					✓2	✓8	✓
Compagnie Fabienne Henrot - ASBL Rue du moulin 50 - VERVIERS fabiennenhenrot@hotmail.com - 0468830271	Danse et activités créatives à partir de 4 ans		✓	✓1	✓	✓1	✓4	
Compagnie Irene K - ASBL Rue aux Laines 29 - VERVIERS studio@irene-k.be - 087555575	Danse et créativité à partir de 4 ans					✓1	✓2	
Dimension Sport asbl - ASBL Institut Notre-Dame - HEUSY info@dimension-sport.be - 087/743550	Stages sportifs et divers de 3 à 14 ans	agréé CDV	✓	✓2	✓	✓2	✓8	✓
EPI - ASBL rue de Franchimont 5 - 4800 VERVIERS www.epi-formation.be LEONARD Patricia - Secrétaire de Direction info@epi-formation.be - 87232717	Stage informatique de 6 à 12 ans						✓4	✓
Epsylon - ASBL Tennis du Midi – PETIT-RECHAIN *omnitou.epsylon@gmail.com* - 0495 300 555	Stages Omnitou de 3 à 12 ans		✓	✓2	✓	✓2	✓8	
Essor Gym Lambermont - ASBL Ecole communale de LAMBERMONT marechaljerome@hotmail.com - 0496085859	Stages sportifs de 2,5 à 14 ans		✓	✓2	✓	✓2	✓4	
Fun Holidays - ASBL A.R. Thil Lorrain – Rue Thil Lorrain - VERVIERS asblfunholidays@gmail.com Prinsens Geoffrey - Responsable asblfunholidays@gmail.com - 0032479734686	Stages sportifs, créatifs, ludiques DE 3 0 14 ANS				✓	✓2	✓5	✓
Jeunesse & Santé - ASBL Plaine OZANAM - LAMBERMONT jeunesseetsante.be Evraere Jason - Secrétaire régional jason.evraere@mc.be - 87305113	Stages multi activités de 3 à 12 ans	agréé CDV					✓4	

ReForm - ASBL Rue de Paris 1 à 1050 IXELLES www.reform.be DEMEY Caroline - Coordinatrice - animatrice verviers@reform.be - 087/269757	Stages culturels de 6 à 12 ans		✓		✓	✓1	✓4	
Régies des Quartiers de Verviers ASBL **L'atelier des enfants (RQ Ensival)** Rue Henri Davignon,5 - ENSIVAL eddensival@skynet.be - 087/31.10.52 **Jacady (RQ Mangombroux-Abattoir)** Rue Courte du Pont 20 - VERVIERS eddjacady@gmail.com - 87310677	Stages multi activités de 6 à 12 ans		✓ ✓	✓1 	✓ ✓	✓ ✓1	✓2 ✓1	
Service des plaines de la Ville de Verviers – Administration communale Plaine des Tourelles Plaine DERU Ecole des Linaigrettes Ecole des Hougnes/Boulevards aes@verviers.be - 087 325 290	Plaines de vacances de 3,5 à 11,5 ans de 2,5 à 5 ans	agréé CDV				✓1	✓8 ✓8 ✓7 ✓6	✓

Rappelons également que bon nombre de clubs sportifs proposent une ou plusieurs semaines de stages par an dans leur discipline (voir 3.a)

Activités accessibles aux enfants en situation de handicap

a) Activités spécifiques

Activités adaptées aux personnes en situation de handicap mental :		Automne	Hiver	Détente	Printemps	Eté	Cle
Zone-Art ASBL - ASBL rue de la maison communale 4, 4802 Heusy https://cargocollective.com/Zone-Art Véronique Malmendier - Coordination info@zone-art.be - +32484555929	Centre d'expression et de créativité Ateliers d'art plastique, musique, danse, art numériques Stages à partir de 10 ans	✓				✓2	✓
Service de l'Egalité des Chances de la Ville de Verviers - Administration communale Place du Marché 55 à 4800 Verviers www.verviers.be CALLIER Isabelle - Employée d'administration isabelle.callier@verviers.be - 087325397	Stages adaptés de 6 à 12 ans					✓4	

b) Activités inclusives

Dans l'état des lieux, de nombreuses associations signalent la possibilité d'accueillir des enfants en situation de handicap :

Dénomination de l'organisation	L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques est-elle possible ?	Si oui, est-elle réalisée ?
Centre culturel de Verviers	Oui	en fonction du type d'activité, peut être problématique
TT Vervia	Oui	oui
Ludo-Culture-Loisirs	Oui	oui
LA FERME DES FOSSES	Oui	Après la rencontre avec l'enfant, ses parents et la détermination de l'inclure dans un groupe d'enfants
Atelier du Prince (MédiaCité asbl)	Oui	oui
Scouts de Petit-Rechain	Oui	oui
RABC Ensival	Oui	Non
Musées de Verviers	Oui	oui
Bibliothèque de Verviers	Oui	oui
Unité scoute de Stembert (HF010)	Oui	dépendant du handicap, on essaye de toujours trouver une solution
Compagnie Irene K	Oui	oui
Yogattitude ASBL	Oui	oui
Unité Scoute et Guide de Lambermont	Oui	non
Funakoshi Dojo	Oui	oui
Karaté Club Verviers-Theux	Oui	oui
Epée Verviers	Oui	Non
La Royale Etoile Ensivaloise	Oui	à voir au cas par cas
Aqualaine ASBL	Oui	oui
Unité scoute de Heusy	Oui	Non
Essor Gym Lambermont	Oui	Non
AMO Oxyjeunes-Verviers	Oui	pas d'accès en chaise roulante
Compagnie Fabienne Henrot ASBL	Oui	oui
Service des plaines de la Ville de Verviers	Oui	oui

Le service PICSAP (APEM t21) fait état d'un nombre important de demande en ATL, mais d'un manque d'information des parents sur les activités existantes. Du côté des associations, elles se sentent parfois démunies face à l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques. PICSAP propose un accompagnement sous diverses formes, telles que des formations, sensibilisations ou informations pour les professionnels, des animations au sein d'un groupe d'enfants pour aborder la différence et la diversité, un renfort dans certains groupes d'enfants concerné.

c) Services d'Aide à l'Intégration compétents sur la commune de Verviers

PICSAP – Esplanade De Cuyper Beniest, 5/1135 – 4671 Saive – 04/247 35 59

L'ENVOL – Rue Albert 1er, 93 – 4820 Dison – 087 78 71 94

TANDEM – Rue des Déportés, 20 – 4800 Verviers – 087 64 66 54

AIMA – Rue de l'Egalité, 250 – 4630 Soumagne – 04 345 90 49

d) Autres services de soutien :

NOUNOU DOMICILE REPIT – Rue du Palais, 86/21 – 4800 Verviers – 087 29 20 93

INCLUSION – Rue de la Maison Communale, 4 – 4802 Heusy – 087 26 80 05

Handicontact – Service de l'égalité des chances – Rue Crapaurue, 37 – 4800 Verviers - 087 325 317

III. Analyse des besoins

Dans cette partie, nous relayons les avis des parents, des professionnels et des enfants interrogés lors de l'état des lieux. A la fin de chaque chapitre, nous ferons une brève synthèse de ces avis et des constats de l'état des lieux, et, s'il y a lieu, des actions réalisées dans les précédents programme CLE et de leur évaluation.

A. Information aux parents

Etat des lieux 2019

57 % des parents s'estiment suffisamment informés quant aux possibilités d'accueil. Les moyens utilisés sont :

1. Le bouche à oreille (64,6%)
2. L'école (55,6%)
3. Le site internet communal (44%)
4. Le bulletin communal (18,5%)
5. Les toutes boîtes (11%)

→ Les moyens d'information des parents sont encore insuffisants

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE

Les brochures papier

De 2007 à 2012, le service ATL propose aux parents un feuillet récapitulatif qui reprend tous les stages organisés pour les enfants à Verviers durant les vacances d'été, et moins régulièrement pour les autres périodes de vacances.

Les problèmes rencontrés :

- Faible taux de réponse des opérateurs, ou information trop tardive pour pouvoir publier une information pertinente au niveau des activités ponctuelles
- Au niveau des activités régulières : turn-over important chez les responsables d'associations, notamment dans les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs, l'information publiée est donc rapidement dépassée.

Le site internet

Le site de l'ATL a vu le jour en 2006 en réponse aux besoins révélés par l'Etat des Lieux. Associé au site de la Ville, il est en constante évolution, mis à jour très régulièrement, avant chaque période de vacances et à la rentrée scolaire.
Le site s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels du secteur. Il reprend les activités d'une centaine d'associations et services de Verviers. Il reprend également les offres de formations et différentes informations relatives à l'accueil extrascolaire. Mais aussi le catalogue de matériel en prêt et un répertoire des stages.

Des newsletters ont été générées à partir de ce site entre 2012 et 2016.

Remanié une 1ère fois en 2012, il est actuellement en attente de réorganisation en fonction du nouveau site de la Ville.

Les permanences d'information

Les coordinatrices ATL sont là pour répondre aux demandes, de plus en plus nombreuses, d'information de parents dont une partie de primo arrivants (accès aux clubs sportifs, aux EDD…), nombreuses demandes également autour des activités de vacances par différents services de l'enfance

Evaluation et pistes d'action

Dès les premiers programmes CLE, l'information des parents a été un axe prioritaire. Le décret le pose d'ailleurs comme un axe incontournable.
Le site internet s'est développé et a évolué au fil du temps ; il est aujourd'hui largement utilisé, tant par les opérateurs de l'accueil que par les parents. Les demandes d'information adressées directement au service sont aussi de plus en plus nombreuses.

Néanmoins, les familles et associations restent demandeuses d'un outil d'information « papier ». Plusieurs pistes ont été explorées : en 2016 nous avons fait une proposition de brochure d'information globale du secteur de l'ATL à Verviers qui serait polyvalent et facilement adaptable, en cas de modification. Ce projet n'a pas été réalisé, faute de moyens financiers et humains. Une autre piste, réalisée dans certaines communes, serait de rassembler, avant chaque période d'activité, les brochures publicitaires des opérateurs dans une farde distribuée aux parents via les écoles. Mais, vu le nombre d'initiatives, et le nombre de familles concernées à Verviers, cette démarche demanderait d'importants moyens financiers et humains.

Pistes d'action :

- Poursuite et rajeunissement du site internet
- Edition d'une newsletter régulière
- Réflexion sur un outil d'information écrit

B. Offre d'accueil

Etat des lieux 2019

Horaires

Pour les parents, l'horaire d'accueil proposé est un critère essentiel dans leur choix d'activités et d'accueil.

- 78% des parents sont satisfaits des solutions d'accueil proposées avant et après l'école. Les personnes insatisfaites regrettent que certaines garderies ne sont pas ouvertes avant 7h30. Un seul parent souhaite une ouverture jusque 18h.
- Par contre, seuls 53% des parents sont satisfaits des solutions d'accueil proposées le mercredi après-midi, ils souhaitent souvent un accueil jusque 17h30 comme les autres jours de semaine.
- Enfin, 62% des parents sont satisfaits des solutions d'accueil proposées pendant les congés. Certains regrettent l'absence de garderies (avant et après les activités) dans certains stages.

→ Le nombre d'AES scolaires ouverts le mercredi après-midi est en progression par rapport au dernier état des lieux mais cette offre semble encore insuffisante (en 2014, 1 seule école de l'enseignement libre était ouverte le mercredi après-midi, pour 4 aujourd'hui)

→ L'offre d'accueil de vacances s'est considérablement développée ces dernières années et du plus en plus de stages proposent des horaires d'accueil élargis.

Offre

L'offre d'accueil est jugée satisfaisante par une grande majorité des parents et des professionnels. Certains accueils mériteraient toutefois d'être renforcés :

- Accueil pendant les vacances
  - Notamment pour les tout-petits à un prix acceptable
- Demande d'études encadrées à réorganiser dans les écoles et de places dans les écoles de devoirs

→ Quelques écoles proposent une étude encadrée mais la possibilité de faire ses devoirs pendant les temps d'accueil extrascolaire n'est pas encore généralisée.

→ Malgré la présence de 12 écoles de devoirs (dont 11 agréées par l'ONE), il reste des demandes de soutien scolaire qui ne sont pas rencontrées. Dans l'esprit du public, il y a parfois confusion entre le rôle d'une étude dirigée et le rôle des écoles de devoirs

→ L'accueil des enfants âgés de 2,5 ans reste problématique pendant les congés ; l'offre n'est pas suffisante

Accessibilité

a) Accessibilité – coût

LES PARENTS

Pour les parents, le coût est le troisième critère de choix pour des activités de vacances. Il est en effet un obstacle pour 40% des parents. C'est donc une réelle difficulté, particulièrement quand il y a plusieurs enfants ou qu'il faut cumuler les stages comme solution de garde. Le coût moyen jugé acceptable pour un stage est de 56€ par semaine. Pendant l'année, le coût est également un obstacle pour inscrire son enfant dans un club sportif par exemple. La difficulté se fait notamment ressentir quand toutes les cotisations sont payables au mois de septembre, en plus des frais liés à la rentrée scolaire. Le coût moyen jugé acceptable pour une activité sportive est de 135€/an.

LES PROFESSIONNELS

Les professionnels constatent que d'une manière générale, il manque de stages ou d'accueils à un prix abordable pendant les vacances scolaires.

Les EDD restent à un prix démocratique mais elles souhaiteraient bénéficier des avantages de l'article 27 pour offrir plus de sorties à caractère culturel à leur public.

→ Le prix des stages varie de 60 à 100 €/semaine et reste problématique pour de nombreux parents. Néanmoins, en l'absence de subsides ou de bénévolat, les organisateurs ne sauraient diminuer ce coût.

b) Accessibilité géographique

LES PARENTS
Aucun parent n'a fait de remarque sur ce point. Cette couverture semble relativement bien répartie sur le territoire.

LES PROFESSIONNELS
Les professionnels confirment cette bonne répartition même si on retrouve beaucoup d'EDD en centre-ville.

c) Accessibilité aux enfants à besoins spécifiques

LES PARENTS
Seuls les parents directement concernés font part de leur préoccupation en la matière.

LES PROFESSIONNELS
Pour les professionnels, cette accessibilité reste insatisfaisante même si 2/3 des opérateurs ont la possibilité d'accueillir un enfant à besoins spécifiques. Il y a peu d'accessibilité aux PMR par manque de moyens humains et financiers.

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE

L'offre d'accueil des Plaines de vacances communales a été renforcée. Au-delà de l'accueil prévu pendant les vacances d'été sur 3 sites pouvant accueillir chacun 72 enfants, 2 nouvelles initiatives ont été mises en place :

Accueil pendant les petits congés
Depuis 2012, organisation de la Plaine des Tourelles pendant les vacances de Pâques. La capacité d'accueil initiale de 40 enfants est passée à 60 en 2019 pour répondre à une demande croissante. L'objectif premier est bien d'assurer un accueil de qualité, accessible financièrement à tous.

Accueil des tout-petits
Depuis 2016, organisation d'un accueil spécifique pour les plus petits (2,5 - 5 ans) en juillet et août.

En 2018, la capacité d'accueil a été doublée, passant de 24 à 48 enfants, pour répondre à la demande.

Enfants à besoins spécifiques
En 2011, les lieux d'accueil ouverts aux enfants porteurs de handicap ont été recensés lors des mises à jour des activités pendant l'année et pendant les congés. A l'époque, mis à part les trois organismes spécialisés dans ce type d'accueil, l'intégration d'enfants porteurs de handicap dans des structures ordinaires se réalisait au cas par cas, en fonction de demandes spécifiques. Les organismes qui étaient prêts à réaliser ce type d'intégration ne souhaitaient pas en faire la publicité de peur de ne pouvoir répondre à une demande trop importante.

En 2018, le service ATL a apporté son soutien à un projet d'une plaine accessible à tous par le Conseil Communal des Enfants

En 2018 également, rencontre avec Picsap (soutien à l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques)

Evaluation et pistes d'action

L'offre d'accueil a évolué depuis les débuts du décret et répond de plus en plus aux besoins des familles, notamment au niveau des horaires d'accueil et de l'offre d'activités de vacances.
Les initiatives prises au niveau des plaines de vacances rencontrent un vif succès : les activités proposées, à un prix plus qu'abordable, font le plein et l'offre se révèle parfois insuffisante. Cependant cette offre ne peut être étendue au-delà de ce qui se fait actuellement sans dégager de nouveaux moyens financiers et humains.

L'offre globale d'activités paraît d'ailleurs quantitativement suffisante à Verviers, mais les activités de type « plaine » sont moins coûteuses pour les familles. Depuis 2018, nous avons donc pris l'option de limiter la durée d'inscription en plaine à un maximum de 20 journées en été, tout en informant les parents des autres activités existantes. De cette manière, un plus grand nombre de familles peuvent accéder aux plaines de vacances. L'information des parents sur les aides (déduction fiscale, aide des mutualités) pourrait encore être développée. Enfin, des partenariats, que ce soit avec les écoles de devoirs ou avec Jeunesse et Santé (Ocarina), associations qui l'ont suggéré dans l'état des lieux, permettrait d'améliorer l'offre d'accueil à prix accessible.
En ce qui concerne l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, étant donné la volonté de bon nombre d'opérateurs de proposer des lieux d'accueil inclusifs, nous pourrions organiser une information ou une formation sur ce thème.

Pistes d'action :

- Poursuite des activités proposées en plaines de vacances
- Poursuivre l'information des parents sur les possibilités d'intervention
- Informer les opérateurs sur les possibilités de subsides (AES, Centres des vacances, appels à projets, …)
- Interpeler les pouvoirs publics pour un meilleur financement des activités
- Organiser une information sur les activités inclusives, avec l'appui d'organismes spécialisés (Picsap), proposer une formation spécifique aux accueillant.e.s
- Mettre en place des partenariats :
  - Mise en place d'activités communes aux EDD via la Plate-Forme. Réflexion d'un projet annuel ou bisannuel commun et sur la possibilité de réorganiser « les Mercredis de Peltzer », après-midis récréatifs et ludiques qui avaient lieu à la Plaine Peltzer où des animateurs du Plan de Prévention proposaient diverses activités à 2 EDD. Cela permettait d'une part, les contacts entre les différentes EDD et d'autre part, l'apport d'activités différentes que celles de l'EDD.
  - Rencontrer Ocarina (anciennement Jeunesse & Santé) pour un éventuel partenariat lié aux stages (petits congés)
- Se renseigner sur l'application de l'article 27, notamment au bénéfice des EDD

C. Moyens matériels

Etat des lieux 2019

Infrastructures d'accueil

LES PARENTS
Le manque d'hygiène est parfois cité par les parents comme motif d'insatisfaction. La qualité des espaces extérieurs arrive en 5ème position dans les priorités des parents pour le choix des activités de vacances.
LES PROFESSIONNELS
Pour les professionnels, la sécurité est un élément essentiel comme base d'un accueil de qualité. Presque 75% des AES bénéficient de locaux spécifiques ; d'une manière générale, ils sont jugés satisfaisants. Même si parfois, ils sont trop petits pour permettre d'accueillir davantage d'enfants ou pour permettre des séparations comme par exemple, regrouper les enfants par tranche d'âge ou pour une activité différente (soutien scolaire…). Notons cependant que :

- Pour les EDD subsiste le problème des locaux partagés (avec une autre association ou par une autre activité de leur association (cours d'alphabétisation par exemple)
- Les clubs sportifs manquent parfois d'infrastructures adaptées

En ce qui concerne les espaces extérieurs, peu d'EDD en ont à leur disposition.

LES ENFANTS

Aux yeux des enfants aussi, les espaces extérieurs ont une véritable importance.

Matériel

Globalement, les professionnels manquent de moyens pour acquérir du matériel de qualité ou du matériel adéquat (comme par exemple du matériel sportif) car ce matériel est très souvent coûteux. Certaines associations ont ainsi recours à des dons et à de la récupération.
De plus, la plupart des services manquent d'espace de stockage suffisant pour leur matériel.

Gestion administrative

Pour les EDD, il existe un véritable déséquilibre entre la charge administrative et les moyens octroyés. Les moyens financiers à la disposition des services sont jugés faibles, d'abord pour un encadrement stable, et ensuite, pour l'organisation de certaines activités spécifiques qui se veulent diversifiées

→ les garderies scolaires se sont progressivement équipées de jeux et de matériel d'animation. Beaucoup partagent leurs locaux avec le réfectoire et ne sont pas toujours spécifiquement aménagées pour accueillir un plus petit nombre d'enfants
→ les écoles de devoirs manquent de moyens, d'espace de stockage et d'espace extérieur
→ la charge administrative est importante en regard des moyens octroyés

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE

En 2002, grâce à une subvention de la Région wallonne, la coordination ATL a pu se doter de toute une série de matériel d'animation : cloisons mobiles pour un meilleur aménagement des locaux, des structures d'activités en plastique, des kits de psychomotricité et de sport, des kits de musique et de cirque, ainsi que toute une série de jeux de construction et d'imitation, des jeux d'adresse et jeux géants, des jeux de société, des livres et des outils multimédias.

Chaque année, ce sont en moyenne, plus de 250 jeux qui sont prêtés à près de 25 services différents.

En 2015, le service a pu acquérir un nouveau stock de jeux de société et de jeux d'animation de type coopératif et de grands jeux « type fancy-fair »

Le catalogue est disponible sur demande et sur le site internet de l'Accueil Temps Libre

En 2018 : don de mobilier scolaire communal à la Page

Evaluation et pistes d'action

Le prêt de matériel est un axe important de notre travail : au-delà du prêt en lui-même, bien utile aux associations, cette action permet de maintenir un contact avec ces associations, de leur proposer un service concret et d'être tenu au courant de l'évolution de leurs activités.
Au fil des années, nous avons pu mieux discerner le matériel utile aux associations et, en fonction des moyens disponibles, le matériel le plus utilisé a été complété. Après 18 années de prêts réguliers, il nous semblerait important de réorganiser le matériel et de le renouveler.

Pistes d'actions :

- Poursuivre le prêt et renouveler le matériel
- Poursuivre la promotion de ce matériel auprès des associations
- En ce qui concerne les EDD demandeuses, mise à disposition des espaces extérieurs des écoles. Certaines d'entre elles souhaiteraient également le passage du bibliobus dans leurs structures
- Envisager des partenariats pour fournir les EDD en matériel (services clubs et/ou ancien matériel des écoles communales, dons de la bibliothèque)

D. Encadrement

Etat des lieux 2019

LES PARENTS

Pour les parents, la qualité de l'encadrement est le 1er motif de satisfaction ou d'insatisfaction et c'est un critère prioritaire pour le choix des activités et lieux d'accueil. Le manque de qualification des accueillants dans les écoles est très souvent cité (manque d'attention, de formation…)

LES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels, le taux d'encadrement est jugé satisfaisant par la majorité d'entre eux. Notons le manque d'encadrants pour accueillir davantage d'enfants dans les EDD principalement.

La qualité de l'encadrement est à l'unanimité une clé pour un accueil de qualité. La moitié des professionnels l'estiment satisfaisant dans leur milieu d'accueil. Le statut du personnel est lui par contre jugé insatisfaisant, notamment dans les EDD où il y a trop peu d'animateurs sous contrat.

En ATL, il y a un turn over important au niveau du personnel. Cela entraîne une difficulté pour les formations car les professionnels estiment que cela leur prend du temps sur l'accueil des enfants. En outre, les professionnels pensent qu'ils n'ont pas assez de moyens pour assurer un bon encadrement du personnel.

→ 24 des 35 implantations scolaires verviétoises sont agréés dans le cadre du programme CLE. Dans celles-ci, les accueillants ont les qualifications de base requises ou sont inscrits dans un programme de formation continuée. Il faut cependant rappeler que le temps de midi n'est pas concerné et ne répond donc pas aux mêmes obligations.

Formation

L'offre de formation est jugée par presque la moitié des professionnels comme insatisfaisante; le contenu des formations n'est pas assez diversifié au fil des années.
Le remplacement du personnel en formation est vécu comme un très gros frein à la participation du personnel.
La localisation des formations proposées pose également problème. En cela, il est très positif que le service ATL propose des formations délocalisées à Verviers.
Notons qu'il est très difficile d'obtenir un effort de formation avec du personnel ALE et/ou des bénévoles.
Les professionnels ressentent un véritable manque de reconnaissance des formations, notamment l'absence de valorisation au niveau des contrats ; le statut du personnel mériterait d'être revu.
Soulignons l'importance et la richesse de la participation de bénévoles dans des associations comme les EDD notamment.

→ Les formations, qu'elles soient proposées à Verviers ou dans d'autres communes de la Province, ont parfois du mal à « faire le plein ». Les freins à la participation sont la question du statut des accueillants et leur remplacement pendant les journées de formation.

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE

Organisation de formations décentralisées

Ainsi, le service ATL s'est attaché, chaque année, à délocaliser des formations à Verviers afin d'y faciliter l'accès pour les accueillantes ; 30 formations (722 heures)ont été organisées en délocalisation à Verviers en collaboration avec différents opérateurs de formation. On peut compter une moyenne de 12 participants par formation : ceux-ci sont issus de tous les réseaux d'enseignement, d'une asbl d'accueil extrascolaire privé, des EDD et parfois des communes avoisinantes. Les thèmes de formation sont choisis, soit en fonction du socle de compétence abordé, soit en fonction d'une demande plus précise d'accueillant(e)s.

Mise à l'honneur des accueillant·e·s

Au terme des trois formations de base, le service ATL a organisé une réception de mise à l'honneur des accueillant(e)s qui avaient suivi cette formation de 100 heures, à l'Hôtel de Ville, en présence de l'échevin et/ou des membres du Collège concernés.

Promotion et diffusion des formations et autres outils pédagogiques de l'ONE

Notamment, le référentiel psychopédagogique « Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité », la diffusion de toute information relative à cette dimension de qualité de l'accueil, les différents dispositifs de formation des accueillant(e)s, mais aussi l'impulsion d'échanges et de synergies entre les acteurs de terrain.

Ainsi, en 2010, les 2 coordinatrices ATL ont eu l'occasion de participer à la formation dispensée par l'ICC en novembre 2010 « A la découverte du référentiel ONE », formation de 3 jours et en 2018 à la présentation du Carnet de Bord professionnel.

Enfin, chaque année, au début du mois de septembre, les coordinatrices résument aux opérateurs d'accueil les formations organisées en Province de Liège et proposent le programme élaboré pour Verviers.

Evaluation et pistes d'action

Dès le 1er programme CLE en 2005, la formation des accueillantes a toujours été un des objectifs prioritaires des différents programmes agréés.

On peut constater une évolution favorable du taux d'encadrement pratiqué dans les différents services et de la formation progressive des accueillantes, il reste à conscientiser les responsables de projet et les structures du travail de réflexion au niveau de la qualité de l'accueil via notamment de la documentation et que l'accueil extrascolaire trouve sa place, à part entière, au sein du projet d'établissement

Au-delà de l'obligation de formations pour les opérateurs qui demandent l'agrément, la formation des accueillants permet de viser la qualité de l'accueil à différents niveaux :

- Pour les accueillantes : un contenu adapté à un métier qui évolue, la possibilité de se rencontrer et d'échanger entre collègues verviétoises
- Pour les parents : gage de qualité qui les rassurent sur la qualification du personnel encadrant

Inutile d'aborder les bénéfices de ces formations pour les enfants !

Pistes d'action : poursuite des actions entreprises

- Organisation de formations décentralisées :
  - Une formation de base par cycle CLE
  - 4 à 6 journées de formation continue par an
- Promotion et diffusion des autres offres de formation
- Organisation de rencontres à thème entre accueillant·e·s (et notamment sondage pour l'organisation des prochaines formations)
- Inciter les accueillant·e·s à participer à des formations hors de la commune de Verviers (p.ex. Educ Days, …)Organisation d'une rencontre entre responsables de projet avec pour thème la sensibilisation à la qualité de l'accueil, à l'encadrement et aux formations
- Réfléchir à un système de remplacement des professionnels en formation

E. Coordination et partenariats

Etat des lieux 2019

La moitié des associations sont demandeuses de plus de partenariats. Elles manquent généralement de temps pour aller plus loin dans ce type d'échanges.

Au niveau de la Commune, les professionnels perçoivent positivement :

- La plateforme des EDD
- Le prêt de matériel
- Le site de la coordination ATL

Jeunesse & Santé (Ocarina) souhaite un partenariat pour organiser des stages

Les écoles de devoirs souhaitent interpeler le monde politique quant aux infrastructures, au personnel (précarité, nombre, …) et aux raisons d'être des écoles de devoirs. Elles sont également demandeuses d'activités communes.

Actions réalisées dans les précédents programmes CLE

Tout au long des précédents programmes CLE, le service ATL s'est positionné en soutien des nouvelles initiatives d'accueil sur le territoire de la Commune, il joue un rôle de relais auprès de différentes associations qui souhaitent démarrer une nouvelle activité d'école de devoirs par exemple.

Plateforme des EDD

En 2012, en collaboration avec le service Prévention, nouvelle coordination des EDD de Verviers ; coordination des synergies au sein de l'Administration communale pour soutenir les EDD et objectiver leurs besoins. Soutien administratif et mise en valeur du travail des EDD en matière de prévention dans les quartiers, d'accrochage scolaire ou d'insertion sociale.

En septembre 2012, c'est la Fête de l'ATL : les EDD sont mises à l'honneur: exposition de leurs travaux et exposition de la FFEDD, spectacle clownesque réservé aux enfants des EDD et conférence-débat de M. Epstein "Mille lieux de vie: famille, école, temps libre, écoles de devoirs... Quand familles et professionnels s'interrogent sur les partenariats à construire autour de l'enfant"

En octobre 2016, une nouvelle plate-forme EDD qui rassemble l'ensemble des EDD verviétoises a été créée. Pour sa première année, l'objectif principal de cette plate-forme était une action commune visible par le public. Aussi, un projet de réalisations artistiques en collaboration avec 3 artistes verviétois a vu le jour. Ces réalisations ont fait l'objet d'une exposition à l'Hôtel de Ville et ont été imprimées sur des bâches et exposées sur des cubes publicitaires dans différents endroits de la Ville. En parallèle, une journée festive a rassemblé toutes les EDD autour d'un spectacle de rue.

Autres

La coordination ATL reste attentive à toute demande de présentation de l'accueil extrascolaire à Verviers :

Entre 2011 et 2016, aux élèves auxiliaires de l'enfance de Promotion sociale. Le Service a également participé à l'évaluation des TFE de ces élèves. Enfin, le Service a accueilli, avec succès, 2 stagiaires auxiliaires de l'enfance en plaines de jeux. Cette formation a pris fin en 2016.

En 2012, participation au 1er Salon du Sport "Tous en forme", une approche dynamique et attractive de la pratique sportive pour tous envisagée au travers d'animations et de démonstrations. Le Service participe principalement en y présentant le matériel d'animation disponible en prêt.

En 2018, aux agents des PMS libres de Verviers dans le cadre d'une journée de formation

Le service est également désireux de rassembler toutes les accueillantes extrascolaires lors de matinées de rencontre :

- Juin 2014 : très bonne participation à la réunion, les participants sont demandeurs, beaucoup d'intérêt à se rencontrer entre eux et d'être entendu par le service dans leur quotidien
- Avril 2018 : matinée de réflexion autour du film "A nous le temps libre"

Evaluation et pistes d'action

Les actions précédemment entreprises méritent d'être poursuivies et développées. Des partenariats pourraient être mis en place pour mieux répondre aux besoins des familles et des opérateurs.

Pistes d'actions :

- Rencontre entre les opérateurs participant aux CLE : présentation des opérateurs, du site, du matériel AES
- Rencontres thématiques pour tous les opérateurs de la commune
- Sensibilisation à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques avec PICSAP
- Conférence sur le thème des EDD
- Rencontre avec les associations demandeuses pour des partenariats au niveau des stages pendant les petits congés

F. Respect du bien-être de l'enfant et prise en compte de l'avis de l'enfant

Le respect du bien-être de l'enfant est une préoccupation centrale tant pour les parents que pour les opérateurs. Ce sujet a cependant été peu développé dans l'état des lieux. De même, pour ce qui concerne la prise en compte de l'avis de l'enfant.

Ce sujet pourrait être une thématique à développer lors de rencontres entre opérateurs.

CONCLUSIONS DE LA PREMIERE PARTIE

Si l'on résume les préoccupations évoquées à la fois par les parents, les professionnels et les enfants lors de l'Etat des Lieux,

PARENTS	PROFESSIONNELS	ENFANTS
Horaires	Infrastructures d'accueil	Infrastructures d'accueil
Encadrement	Encadrement	Encadrement
Accessibilité - coût	Coordination et partenariats	Besoin et plaisir d'être avec des pairs

on prend aisément conscience que **l'encadrement** semble très important puisque partagé par les 3.

Les précédents programmes CLE ont tenté d'apporter des réponses aux besoins d'information, de qualité et de reconnaissance exprimés par les parents et les professionnels. Etant donné le nombre important d'opérateurs présents sur le territoire communal, ces programmes se sont attachés à soutenir les initiatives existantes, par la formation des accueillants, le prêt de matériel, et l'information des parents sur les actions existantes. D'autre part, de nouveaux projets ont vu le jour pour répondre aux besoins non rencontrés.

Après 15 ans de fonctionnement, nous constatons que, sous l'impulsion des coordinations communales, le décret a fait évoluer l'accueil temps libre vers plus de qualité et vers une meilleure adéquation entre les besoins des familles et l'offre d'accueil.

Des efforts doivent encore être réalisés. Si les professionnels entrent volontiers dans une démarche de formation et de qualification, leur reconnaissance reste faible, et sans un meilleur statut, le turn-over reste important. L'accessibilité des activités doit rester un critère essentiel pour que tout enfant ait accès à un accueil de qualité. Cependant cette qualité a un coût qui n'est que très partiellement subsidié par les pouvoirs publics. Malgré l'investissement et la bonne volonté des opérateurs, cet idéal d'accessibilité n'est pas encore atteint.

Enfin, il reste aussi à ce que l'accueil extrascolaire soit considéré à sa juste place dans la vie de l'enfant.

La coordination de toute ces initiatives et des partenariats peuvent sans doute être encore développés. Beaucoup d'opérateurs ont répondu à l'état des lieux et se montrent intéressés par la coordination, mais n'ont pas toujours les moyens de s'y investir plus. Le travail de coordination doit dont être un outil de facilitation pour les opérateurs, et non une charge supplémentaire.

IV. PROGRAMME CLE 2020 – 2025

A. Liste des opérateurs

Opérateurs qui demandent l'agrément

AES 1

1. De 1.1 à 1.11 Les Ecoles communales de la Ville de Verviers (renouvellement)
2. Ecole René Hausman (renouvellement)
3. Ecoles Maternelle et Primaire Notre-Dame (renouvellement)
4. Ecole des Sacrés-Cœurs (renouvellement)
5. 1. Ecole Sainte-Marie 105 (renouvellement)
   2. Ecole Sainte Marie 115 (renouvellement)
   3. Ecole Marie-Médiatrice (renouvellement)
6. Ecole fondamentale Saint-Michel (renouvellement)
7. Ecole Saint-Nicolas (renouvellement)
8. Ecole fondamentale SFX2 (renouvellement)

AES 2

9. Raids asbl – Arthur Confiture
10. Prévention Aide à la Jeunesse – La Page

Opérateurs partenaires, agréés ou reconnus dans leur propre cadre réglementaire

11. CCEV - Centre Culturel Educatif Verviétois
12. Cool'heure d'ados - MJ Hodimont
13. CSA - Chaînes de Services et d'Amitié
14. L'atelier des enfants – RQ Ensival
15. Lire et Ecrire - Régionale de Verviers
16. Terrain d'Aventures de Hodimont
17. AMONSOLI
18. JACADY – RQ Mangombroux
19. Dimension Sport
20. Fun Hollidays
21. Les Musées de Verviers
22. Royal Badminton Club Verviers
23. Centre sportif local SYNERGIS - Regie communale autonome de Verviers
24. Unité scoute de Heusy
25. Zone-Art
26. Les Bibliothèques de Verviers
27. L'Atelier du Prince
28. Eveil par l'Informatique
29. Plaines de Vacances de la Ville de Verviers
30. Aqualaine

B. Objectifs

Les principes généraux du programme CLE de Verviers définis dans les 3 précédents programmes CLE restent d'application :

1.1. Partir de l'existant

- soutenir et développer les nombreuses initiatives d'accueil de l'enfant qui existent sur le territoire de la commune ;
- développer les synergies entre celles-ci ;
- informer les usagers.

1.2. Développer la cohérence et la qualité de l'accueil

Tout en respectant la diversité des initiatives, les participants au programme CLE privilégient les dimensions :

- d'ouverture sur le réseau local, de manière à assurer la continuité et la cohérence de l'accueil de l'enfant ;
- d'égalité des chances
  - par des pratiques qui encouragent le respect des différences, l'apprentissage de la coopération et le développement des solidarités
  - par des modalités qui assurent l'équité entre les usagers et l'accessibilité de l'ensemble de la population
- de qualité
  - en veillant à ce que l'encadrement soit assuré par des personnes ayant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant et aux spécificités du type d'accueil organisé
  - en veillant à ce que les activités se déroulent dans un cadre adapté aux besoins et à la sécurité de l'enfant

1.3. Développer des réponses aux besoins non ou insuffisamment rencontrés :

- accessibilité de l'accueil de vacances aux familles à faibles revenus et aux tout-petits
- accessibilité des activités aux enfants à besoin spécifiques
- possibilité de faire ses devoirs pendant les temps d'accueil
- possibilités d'accueil le mercredi après-midi
- activités communes aux EDD
- temps d'échanges entre acteurs du secteur

C. Mise en œuvre

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de travailler autour des axes suivants :

- Développer la qualité de l'accueil en soutenant les projets existants
- Informer les parents
- Soutenir les projets répondant aux besoins non ou insuffisamment rencontrés
- Développer les synergies entre opérateurs

Développer la qualité de l'accueil en soutenant les projets existants

a) Formation

Permettre à chaque lieu d'accueil de répondre aux prescrits du décret en terme de qualification de l'encadrement. Valoriser les accueillants qui s'inscrivent progressivement dans une démarche de formation.

→ Poursuivre l'organisation de formations décentralisées à Verviers pour les accueillant·e·s:
  - Organisation d'une formation de base par cycle CLE
  - Organisation de 4 à 6 journées de formation continuée par an

→ Organisation de rencontres thématiques
→ Information vers les opérateurs et les accueillants sur les formations et outils proposés en ATL
→ Valorisation des accueillant·e·s qui ont acquis la formation de base

b) Matériel

Permettre aux associations de bénéficier d'un matériel d'animation varié et d'accéder à des lieux adaptés, sans coût supplémentaire.

→ Poursuivre le prêt de matériel aux opérateurs
→ Compléter ce matériel en fonction des besoins des opérateurs
→ Examiner les possibilités de mise à disposition de matériel ou de locaux communaux pour les opérateurs

Informer les parents

Mettre à la disposition de chaque famille les informations concernant les lieux d'accueil et les activités proposées aux enfants de 3 à 12 ans.

→ Poursuivre les mises à jour régulières du site internet
→ Rajeunir le site en parallèle au site ville
→ Poursuivre les permanences d'information
→ Examiner les possibilités de mise en œuvre d'un outil d'information écrit

Soutenir les projets répondant aux besoins non ou insuffisamment rencontrés

Permettre à chaque enfant de participer, à chaque famille de trouver un accueil correspondant à ses choix et à ses besoins.

a) Pendant l'année scolaire

→ Encourager une réflexion sur l'ouverture des accueils le mercredi après-midi

→ Encourager une réflexion sur la possibilité de faire ses devoirs pendant les temps d'accueil extrascolaires
→ Soutenir le travail des EDD via la Plate-Forme et les projets qui y sont développés

b) Pendant les vacances et congés

→ Poursuivre les actions entreprises en plaines de vacances : accueil pendant les congés de printemps, accueil à partir de 2,5 ans
→ Soutenir les initiatives allant dans ce sens

c) Accessibilité

En terme d'accessibilité, l'accent doit être mis sur :

- Le développement d'activités accessible aux familles à faibles revenus
- Le développement d'activités de vacances accessibles aux enfants de 2,5 ans
- L'ouverture des activités aux enfants à besoins spécifiques

Développer les synergies entre opérateurs

Pour atteindre les objectifs précédents sans générer trop de coûts supplémentaires, il semble nécessaire de développer les synergies entre opérateurs de l'accueil et entre opérateurs et Commune

→ Encourager l'accès aux enfants à besoins spécifiques à l'aide de l'expertise d'organismes spécialisés(PICSAP,…)
→ Mettre en place des partenariats pour développer l'accueil de vacances pendant les petits congés à prix accessible
→ Impulser des partenariats pour développer l'accueil des enfants à partir de 2,5 ans
→ Interpeler les pouvoirs publics sur le financement du secteur en partant des acteurs de terrain
→ Intensifier notre travail de connaissance du terrain ATL de notre Commune et notamment, pour améliorer l'information et l'orientation des parents
→ Développer les temps de rencontre entre opérateurs que ce soit au niveau des responsables de projet ou des accueillants

D. Répartition des moyens communaux

Chaque opérateur de l'accueil subsidié dans le cadre du programme CLE dispose individuellement de son subside (à part pour les écoles communales où le subside est globalisé) et l'utilise selon ses besoins propres.

Moyens attribués globalement au programme CLE

- moyens logistiques mis à disposition des coordinatrices ATL ;
- locaux communaux affectés au stockage du matériel ;
- locaux communaux mis à disposition pour les formations ;
- contribution de différents services communaux pour la réalisation des actions (communication, protocole, personnel, maintenance, …)
- nouveaux budgets dégagés pour développer l'accueil en plaines de vacances
- subside aux EDD (10.000 €/an)
- frais de fonctionnement et d'action du service ATL (5.000 €/an)

V. Conclusions

Le 4ème programme CLE de Verviers s'inscrit dans la continuité des précédents. Les projets menés jusqu'à présent commencent en effet à porter leurs fruits.

Le secteur tend à se professionnaliser, l'offre d'accueil s'est diversifiée et enrichie.

49 opérateurs accueillent quotidiennement les enfants dans leurs structures, 97 associations proposent des activités aux enfants et 77 d'entre eux ont pris le temps de répondre à notre questionnaire. Cela représente autant de personnes soucieuses du bien-être des milliers d'enfants concernés.

L'accueil extrascolaire représente une part importante du paysage éducatif verviétois.

Les professionnels de 1ère ligne s'efforcent quotidiennement de faire de l'accueil temps libre un lieu qui respectera tant les besoins des enfants que ceux des familles.

Si 2 opérateurs agréés ont décidé de quitter le programme CLE, 8 demandent à renouveler leur agrément en AES 1 et 2 à le demander en AES 2. Au niveau des partenaires non-agréés, 3 associations s'en vont mais 15 en deviennent aujourd'hui partie prenante. C'est là le signe de la volonté des acteurs de poursuivre ou d'intégrer la dynamique engagée. Pour ces raisons, il est important que nous puissions maintenir, poursuivre et développer les actions réalisées dans les précédents programmes CLE

Aujourd'hui plus qu'hier, le secteur tend à se trouver une place spécifique, à se créer une identité propre. Si nous voulons aller plus loin, il faudrait sans doute renforcer encore les synergies au niveau local pour optimaliser les moyens disponibles. Il n'en reste pas moins que ces moyens restent insuffisants pour répondre aux attentes formulées dans le décret et rencontrer les besoins exprimés par les familles et les professionnels.

Le financement du secteur et la définition d'un statut pour les professionnels seront nécessairement une préoccupation à rencontrer dans les années à venir.

VI. Annexes

A. Tableau de synthèse des opérateurs

B. Fiche signalétique de chaque opérateur

C. PV de la CCA approuvant le programme CLE

D. Délibération du Conseil communal d'approbation du programme CLE